

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commission « Finances »

Séance du 13 décembre 2010  
Séance du 29 novembre 2010

## 16 Associations sportives - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, MM LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mme PAMART, M. MACHU, Mmes MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUADDI

Mme PORAS

Mme KOUACHI-MAHSAS

M. BEAUBRUN

Mme BARBETTE

M. SEGUIN

Mme FEVRIER

M. TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à : M. VILLEMAIN

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M. RIFI SAIDI

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : Mme BASMAISON

Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. MACHU

Pouvoir à : Mme MAUPIN

Pouvoir à : M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme OYONO

Mme M'BAYE-DIAO

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

L'association **Entente Creil-Liancourt handball** souhaite faire l'achat d'un mini bus d'occasion pour permettre le déplacement de leurs équipes. Le coût prévisionnel est de 16 558 €.

Le club, le Conseil régional, le Conseil général et la ville de Liancourt participent à cet achat. Il vous est proposé de verser une subvention de **3 500 €**.

L'association **Ring André Clerc Agglomération Creilloise**, organise en 2011 sur la Ville de Creil, le championnat de boxe de l'Union européenne de Cédric Vitu. Afin de permettre à l'association de préparer cet événement sportif d'envergure, il vous est proposé de valider l'attribution d'une subvention à hauteur de **5 000 €**.

L'association **Sud Oise Athlétisme** a parmi ses membres un athlète, figurant sur la liste des sportifs de haut niveau national qui a participé aux championnats de France, d'Europe et du Monde en 2010. Aussi, dans le cadre du soutien de la Ville, pour le haut niveau, il vous est proposé d'aider le club pour les différents frais occasionnés et de verser une subvention de **1 500 €**.

Vous êtes appelés à voter.



# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,  
Vu l'avis de la commission «finances» en date du 29 novembre 2010  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36      Pour : 29      Contre : 0      Abstention : 7

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser le versement des subventions suivantes :

Associations	subventions 2010
ENTENTE CREIL LIANCOURT ASSOCIATION	3 500 €
RING ANDRE CLERC AGLOMERATION CREILLOISE	5 000 €
SUD OISE ATHLETISME	1 500 €

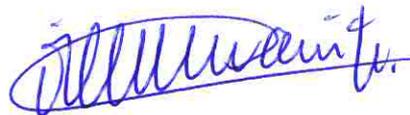
**Article 2** : d'imputer les dépenses afférentes au budget de la Ville (comptes 65743 / 40 / DB et 6574).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 DEC. 2010**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **15 DEC. 2010**

Jean-Claude VILLEMMAIN



Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le **16/12/10** Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy

